



ASMA de la Vienne
DDT
20 rue de la Providence
B.P. 80523
86020 POITIERS CEDEX

COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS 2016

La disparition d'activités que les agents ont pu commander via le Credes, à condition bien sûr d'avoir acheté les cartes Cezam, a orienté le CA vers des activités plus collectives (*sortie d'une journée qui permet à des familles qui n'en n'ont pas les moyens ou parfois qui n'y pensent pas !*), pouvant profiter à un maximum d'agents et leur famille. Les chiffres de l'année nous confirment dans nos choix.

1. ACTIVITÉS SPORTIVES

1.1 – Rando

L'activité, organisée tous les 15 jours, a régulièrement regroupé entre 6 et 10 personnes. Comme par le passé, les participants proposent des circuits après un repérage préalable.

1.2 – Pétanque

La coupe sportive de pétanque de l'ASMA nationale s'est déroulée dans l'île d'Oléron du 20 au 22 mai 2016. L'ASMA86 était représentée par Marie-Jo RUFFO et son mari, Philippe MARCEAU et Alain THOMAS et s'est classée 2^e æquo.

1.3 – Badminton

Une équipe DRAAF (Sabrina COTTEREAU, Emmanuel MARTIN, Laurent VILAIN et Eric PELHATE) a représenté l'ASMA86 au lycée Agricole Château Salins (Moselle) du 17 au 19 juin mais n'a pu accéder au podium.

Bravo et merci à tous nos sportifs, quel que soit le résultat, l'important était de participer.

2. SORTIES

Sur propositions des membres du CA et après votes, il a été organisé 6 sorties souvent généreusement subventionnées par l'ASMA86 et qui ont été, financièrement, quasi conformes aux prévisions.

29 mai : Domaine et Château de Chaumont avec priorité aux randonneurs ASMA à qui le déplacement à Chaumont a permis d'organiser une belle randonnée avant la visite – 52 participants dont 7 enfants

12 juin : Planète Sauvage à Port-St Père : 57 participants dont 13 enfants

10 septembre : Ile d'Aix – 48 inscrits dont 12 enfants

3 décembre : journée libre à Paris – transport SNCF. Le prix proposé a déclenché une très forte demande mais seules 50 personnes -dont 9 enfants- (les premières arrivées!!!) ont été retenues

3 et 4 décembre : Puy du Fou – la Magie de Noël – 113 inscrits dont 21 enfants ; des familles, comme pour le parc animalier de Port St Père ont fait le choix de se déplacer en voiture ce qui a permis de dépasser les possibilités du bus (53 places).

Hormis la sortie Paris, tous les déplacements ont été assurés par le même autocariste qui pratique des tarifs en deçà du marché mais dans les mêmes conditions de sécurité.

Toutes ces sorties ont été félicitées par les participants qui demandent à l'ASMA86 de continuer dans cette voie, tout en plébiscitant les sorties sur la journée.

3. ACTIVITÉ DE FIN D'ANNÉE

Ciné enfants

En poursuivant l'opération Ciné enfants en décembre, l'ASMA enregistre cette année une baisse du côté des enfants pour qui les tickets sont gratuits : 144 enfants et 205 adultes contre 182 enfants et 205 adultes en 2015. Les parents accompagnateurs bénéficient de ticket au tarif préférentiel de 3 € pour les cinés CGR Poitiers, LOFT Châtellerauld, MAJESTIC Montmorillon et GAUMONT Angers.

4. BILLETTERIE

Le gestionnaire de la billetterie présente un bilan en nette baisse des billetteries ciné (150 agents) et Chèque lire/chèque disque (44 agents). La billetterie se décline en 3 catégories :

- 1 - ciné "classique" avec une baisse significative (1 300 places vendues) pour les cinés CGR et LOFT
- 2 – Le Printemps du cinéma représente 420 places vendues au prix de 5 €. Beau succès au regard de la durée de l'évènement
- 3 – Noël ciné/enfants : 351 places contre 387 en 2015.

65 gratuités ont été distribuées, soit aux correspondants locaux qui œuvrent tout au long de l'année pour l'ASMA, à des membres du bureau et le solde est utilisé lors de l'opération Ciné Noël pour les enfants.

S'agissant du Ciné Majestic de Montmorillon, gestionnaire Lisiane Belloy, 75 billets ont été vendus pour un montant de 330 €.

Ciné TAP : la gestion des billets, non subventionnés par l'ASMA86, est assurée par Geneviève Guillot qui achète les billets à la demande.

Concernant les chèques-lire et disque que l'ASMA86 subventionne à hauteur de 15 %, les ventes là aussi sont en baisse et représentent environ 500 chèques.

5. LOCATIONS

26 semaines (21 en 2015) achetées 150 € et vendues 160 € (*le différentiel sert à couvrir les frais de gestion*) ont été achetées par nos agents –tous sites confondus- pour des destinations en France, Espagne et Italie. 2 packages de 12 semaines ont été achetés cette année auprès de notre partenaire Tohapi auquel s'est ajouté le stock de début d'année de 13 semaines. Nous recommencerons 2017 avec un stock de 11 semaines.

Par ailleurs, cette année, nous avons permis, grâce à des chèques nuitées achetés 33 € (vendues 35 €) auprès de Vagues Océanes, à nos agents de partir en WE dans des campings de la côte Atlantique. 16 nuitées ont été vendues.

6. REMISE SUR ACTIVITES

122 dossiers contre 137 en 2015 ont été déposés pour un montant total de 2 235,80 €. 51 enfants ont été concernés ; les agents ont privilégié l'activité pour laquelle la cotisation annuelle est la plus importante, le montant pour notre calcul étant plafonné à 100 € ; le taux de remise est resté à 20 %.

La secrétaire
Bernadette RÉGNER

